



Divergences d'opinions sur la garde

Par **amandine50**, le **22/04/2016 à 18:22**

Bonsoir mon fils a Maintenant 12 ans et souhaite vivre chez son papa est t'il en âge de décider?

Je précise que s'il souhaite aller vivre chez son papa c'est parce que celui-ci lui a promis mont et merveilles

dans l'intérêt de mon fils je ne suis pas en accord avec sa demande

quels sont mes recours? SVP

Merci par avance pour vos réponses

Par **youris**, le **22/04/2016 à 18:33**

bonjour,

il faut saisir le JAF qui décidera de la garde votre fils en fonction des arguments de chacun des parents et éventuellement après avoir entendu votre enfant.

salutations

Par **amandine50**, le **22/04/2016 à 18:47**

Le papa a déjà fait la demande dans mon dossier au tribunal de plus le papa n'a même pas de chambre pour l'accueillir lui-même vivant chez ses parents

Par **youris**, le **22/04/2016 à 20:22**

vous donnerez cette information au JAF lorsque vous serez convoqués.